

DEPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE PARNAC

AR Prefecture

046-214602146-20240326-11-DE
Reçu le 04/04/2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, à 18H00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GASTAL Maire,

- ❖ **DATE DE CONVOCATION** : 08/03/2024
- ❖ **Etaient présents** : GASTAL Gwladys, BOMPA Philippe, LEYMARIE Anne-Marie, RIGAL Philippe, DELCROS Alain, DESPRATS Patricia, SOULAYRES Mathieu, COUDERC Véronique.
- ❖ **Etaient excusés ou absents** : FREZABEU Philippe
- ❖ **Procurations** :
- ❖ **Secrétaire de séance** : GASTAL Gwladys.

Objet : D.M N°1 – COMMUNE .

M. le maire expose à l'assemblée que pour régler les dernières factures concernant la MAM, nous devons procéder à un virement de crédit.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2024.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Opération	Article	Nature	Montant
21	28	2138	Réhabilitation de l'ancienne école en M.A.M	50 200

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Opération	Article	Nature	Montant
21	74	21318	Bâtiments locatifs	- 30 000
21	85	21538	Dissimulation réseaux aériens	- 20 200

Marc GASTAL, le Maire

Gwladys GASTAL,
La secrétaire de séance,

Caractère certifié exécutoire par l'envoi en préfecture,
Publication ou notification en date du